

The Blockchain Group publie ses résultats annuels 2024 et confirme son retour à la rentabilité

Puteaux, le 30 avril 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG, la « Société »), première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, lA et technologies décentralisées, publie ses comptes annuels clos au 31 Décembre 2024, arrêtés lors du Conseil d'administration du 29 avril 2025. La Société confirme un retour à la rentabilité avec un résultat net de 1 361 k€ sur l'exercice 2024 et met à disposition une présentation explicative comprenant l'avancement de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company sur son site internet : https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/

EN MILLIERS D'EUROS	2024 (12 mois)	2023 (12 mois)	VARIATION
Chiffres d'affaires net	13 864	20 408	-6 544
EBITDA retraité (1)	910	-2 445	3 355
Résultat d'exploitation	-3 024	-7 659	4 636
Résultat financier	245	-171	415
Résultat courant	-2 779	-7 830	5 051
Résultat exceptionnel	2 027	-7 733	9 760
Résultat Net	1 361	-22 746	24 107

⁽¹⁾ EBITDA retraité = Résultat d'exploitation avant dépréciation de goodwill + Dotations nettes d'exploitation aux amortissements et provisions y compris le Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Résultats

Le total du chiffre d'affaires (CA) consolidé s'élève à 13 864 k€ contre 20 408 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -32,1 %.

La variation du CA s'explique principalement par la variation de périmètre consécutive à la restructuration en profondeur opérée par la nouvelle direction du Groupe. En effet les sociétés S2M, Itaque et Eniblock qui généraient un CA respectif de 2,5 m€, 2,6 m€ et 350 k€ en 2023, ont été sorties du périmètre de consolidation en 2024. A périmètre comparable, la baisse de Chiffre d'affaires résiduelle s'élève à environ 1 m€. Les sociétés lorga et Trimane sont désormais les principales contributrices.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 16 164 k€ contre 23 201 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -30,3%, essentiellement dû au recentrage sur les activités historiques du groupe.

Les frais généraux s'élèvent à 5 521 k€ contre 9 691 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -43 %.

Le montant des charges de personnel s'élève à 11 592 k€ contre 17 605 k€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de -34%.

Ainsi, les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 19 188 k€ contre 30 861 k€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -37,8%, en raison de la stratégie de recentrage et du plan d'économies mis en œuvre par le management du Groupe.

Le résultat d'exploitation ressort à (3 024) k€ contre (7 659) k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est de 245 k€ contre (171) k€ pour l'exercice précédent, le résultat courant du groupe de l'exercice ressort à (2 779) k€ contre (7 830) k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de 2 027 k€ contre (7 733) k€ pour l'exercice précédent est principalement composé de reprises aux provisions pour risques et charges et de la plus-value liée à la cession des titres Itaque.

L'endettement financier net du groupe s'établit à 2 744 k€ contre 2 304 k€ au titre de l'exercice précédent, tenant compte d'une trésorerie disponible de 729 k€ au 31 décembre 2024.

Les comptes sociaux et consolidés ont été certifiés sans réserve par nos commissaires aux comptes.

Leurs rapports vont figurer en annexe du Rapport Financier Annuel 2024 détaillé disponible sur le site internet de la Société : https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/

Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Les prévisions de trésorerie du Groupe pour les douze mois suivant la date de clôture font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité de la période.

Les prévisions de trésorerie, qui tiennent compte des dernières prévisions d'activité ainsi que des bitcoins détenus, ont été établies sur la base d'hypothèses conformes à la nouvelle stratégie du groupe.

Poursuite du plan de restructuration du Groupe

Le recentrage du Groupe sur les activités historiques des filiales TRIMANE et IORGA se poursuit. Le Groupe entend ainsi asseoir sa position d'expert sur les activités de ses sociétés :

- Développement (applications Web2 et Blockchain) pour IORGA,
- Conseil (Data intelligence et IA) pour TRIMANE.

Les travaux de restructuration juridique continueront sur l'année 2025.

Stratégie

La nouvelle équipe dirigeante mise en place à l'automne 2023 s'est engagée dans un effort de restructuration important pour permettre un retour à la rentabilité dès l'exercice 2024. Par ailleurs, un effort d'inventaire important des actifs au bilan du Groupe a été mené.

Au 31 Décembre 2024, le Groupe dispose de fonds propres à hauteur de 12 182 k€. La dette financière nette s'élève à 2 374 k€.

Première « Bitcoin Treasury Company » en Europe

The Blockchain Group a lancé le 5 novembre 2024 une nouvelle stratégie pionnière en Europe de « Bitcoin Treasury Company » focalisée sur un objectif d'augmentation du nombre de Bitcoin par action, en s'appuyant sur les excédents de trésorerie de la holding en lien avec les opérations d'augmentation de capital et sur des instruments de financement adaptés.

Cette stratégie de « Bitcoin Treasury Company » vise une accumulation et une détention perpétuelle de Bitcoin - i.e., sans intention de vente, dans une logique de long terme.

A cet effet, la Société a réalisé en novembre et décembre 2024 :

- Une première augmentation de capital en novembre 2024, d'un montant global d'1.000.000 €, via une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 5.000.000 d'actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 0,20 euro, prime d'émission incluse, permettant une première acquisition d'environ 15 BTC ;
- Une seconde augmentation de capital en décembre 2024, d'un montant global de 2.499.998,40 €, via une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 8.333.328 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 0,30 euro, prime d'émission incluse, permettant une acquisition d'environ 25 BTC supplémentaires.

Le choix de Bitcoin comme actif de réserve stratégique s'appuie sur ses attributs uniques : rareté, sécurité et décentralisation inégalées. Avec un approvisionnement limité à 21 millions d'unités, Bitcoin est l'unique actif accessible au niveau mondial dont la rareté est vérifiable et inaltérable, offrant ainsi un potentiel de réserve de valeur sans équivalent. En adoptant Bitcoin comme pilier de son bilan. The Blockchain Group se positionne au cœur des marchés de capitaux digitaux.

La Société s'engage à suivre les meilleures pratiques de l'industrie pour la gestion de ses réserves en Bitcoin, en collaborant avec des partenaires institutionnels et en fournissant une communication régulière et transparente sur l'évolution de sa stratégie Bitcoin étant précisé qu'il n'existe aucune restriction légale ou contractuelle à l'utilisation des bitcoins détenus par la société.

Par ailleurs, The Blockchain Group continuera à appuyer et développer fortement ses activités de développement en Data Intelligence, Intelligence Artificielle et technologies décentralisées grâce à ses filiales opérationnelles.

Faits marquants post clôture et perspectives

Au cours du 1^{er} trimestre 2025, The Blockchain Group s'est donné les moyens d'accélérer le déploiement de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company et a concrétisé une levée de fonds significative avec des investisseurs de renommée mondiale (Fulgur Ventures, Adam Back, UTXO Management, Ludovic Chechin-Laurans et TOBAM):

- Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2025, les actionnaires de The Blockchain Group ont autorisé très majoritairement de nouvelles délégations financières, afin d'augmenter sa capacité de levée de capital à plus de 300M€ pour accélérer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company;
- Le 6 mars 2025, The Blockchain Group a annoncé la réalisation d'une émission obligataire convertible en actions de 48,6 M€, dont le produit a été utilisé à environ 95% pour l'acquisition et la détention perpétuelle de Bitcoin ;
- Le 26 mars 2025, The Blockchain Group a annoncé l'acquisition de 580 BTC, portant la détention totale par le groupe à 620 BTC.

The Blockchain Group a l'ambition d'accélérer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company en utilisant l'intégralité de l'enveloppe de 300 M€ de délégations financières à horizon 2025-2026.

Pour les 8 années suivantes, le Groupe vise l'accumulation de 21k à 42k BTC à horizon 2028-2029 et 170k à 260k BTC à horizon 2032-2033, vers ~210k BTC représentant 1% de l'offre fixe totale de BTC, au travers d'une augmentation significative de ses capacités de levée de capital au fil des années.

Une présentation détaillée des Résultats Annuels et de l'avancement de la stratégie de Bitcoin Treasury Company est disponible sur le site internet de la Société : https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/

* * *

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris Code Mnémonique : ALTBG ISIN : FR0011053636 Reuters : ALTBG.PA Bloomberg : ALTBG.FP

Contact:

communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbq@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur Financial information - The Blockchain Group.

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.